



Sexto 1 - Explorateur

Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Critères:

Développer une réflexion sur :

- **ce que je retiens** de la méthode d'intervention Sexto
- ce que cette formation va **changer** dans mes **futures interventions**
- ce à quoi je vais faire particulièrement attention **auprès des élèves** lorsque je devrai **intervenir**

Badge attribué à: [Alexandra Rochon-Jobin](#)

Date de la demande: 2021-03-10 18:44:33

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il faut y aller une intervention à la fois. Il est important de remplir la grille d'évaluation avec chaque personne impliquées sauf l'instigateur surtout s'il s'agit d'un acte malveillant. Par contre, il est quand même important d'avoir sa version des faits mais il ne faut pas trop questionner pour ne pas nuire à l'enquête s'il a lieu. À ce moment, nous devons ABSOLUMENT confisquer le cellulaire et contacter les policiers. Il est toujours important de vérifier la version auprès de toutes les personnes impliquées. Il est aussi important d'aviser la direction et les parents des victimes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me permettre de faire les bonnes étapes au bon moment mais surtout de ne pas faire une étape qui pourrait nuire au travail de la police. Elle me permet aussi de poser les bonnes questions pour bien évaluer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. C'est une formation qui me permettra de mieux répondre aux besoins des élèves et de bien me protéger dans

mes interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je devrais faire attention de ne pas trop pousser mes questionnements, car se n'est pas moi la policière. Je vais devoir faire attention de pas me mélanger ou d'aller trop vite dans mes étapes. Ne pas être gêner de me référer à l'aide-mémoire des étapes à faire pour ne rien manquer. Finalement, ne pas hésiter d'aller chercher l'aide de ma direction ou de mes collègues pour bien répondre au besoin de la situation.